2005, ça devrait être une belle fête, le cinéma d'art et d'essai souffle ses **50 bougies** !

50 ans de combat acharné pour défendre une très belle idée : tous les films ne sont pas des marchandises – et ceux-là, il va falloir les défendre !

En effet, déjà en 1955, une poignée d'utopistes primaires (directeurs de salles tout de même...) perçoivent le danger de l'abandon du cinema aux **seules lois du marché**. Ils fondèrent alors l'Association des Cinémas d'Art et d'Essai afin de constituer un réseau de salles partageant cette philosophie, et ainsi se donner les moyens de résister au "tout commercial". Quelques années plus tard, un ministre de la culture inspiré (Malraux) accordera à ce mouvement la reconnaissance de l'État, et les moyens nécessaires pour enraciner et amplifier le projet...

Résultat : en 2005, le réseau Art et Essai, c'est 2000 salles en France (1/3 du total), 50 millions d'entrées annuelles en moyenne (1/4 du total), et surtout un formidable vivier innovant et créatif, permettant à un public toujours plus exigeant de rencontrer et d'accompagner des auteurs toujours plus novateurs. Ce sont aussi **2000 lieux de débats**, d'échanges et de liens forts. Et c'est une formidable réussite que même les libéraux n'osent pas remettre en cause de manière trop visible.

C'est ce réseau qui permet à la France d'être le **pays de la cinéphilie**.

Et ça, c'est inestimable. Mais...

suite page 3 >

oct. nov. 2005 - 2€ n°100 n°05 nouvelle formule

les mains libres

Mac Orlan :
la dernière séance

Louise Brooks (photo Edward Steichen)

Fin du cinéma art et essai au Mac Orlan : résignation ?

"Le cinéma au Mac Orlan : c'est bientôt fini", comme discrètement annoncé dans la presse locale en août dernier en pleine torpeur estivale (Le Télégramme - 24/08/05). "Il n'est plus du ressort de la collectivité de continuer à financer une telle activité" a affirmé sans argumentation M. Yannick Lucéa, directeur du service culture-animation. L'élu responsable ayant sans doute préféré laisser le soin de l'annonce d'une telle décision à un fonctionnaire et filer à l'inauguration du Multiplexe.

Propriété de la Ville de Brest depuis 1982, la salle de cinéma du Mac Orlan était consacrée à la mise en valeur des films d'auteurs et au cinéma de patrimoine, ceci en dehors de la logique de rentabilité des circuits commerciaux, proposant ainsi une programmation motivée par des choix artistiques ou bien encore permettant d'accompagner des films qui ne seraient pas restés longtemps à l'affiche ailleurs, tout en s'inscrivant dans une dynamique d'éducation à l'image.

Volte-face

Motivés par le départ en retraite de son directeur et par l'ouverture d'un multiplexe en centre ville, les élus brestois ont décidé en juin 2005 qu'ils n'envisageaient plus de continuer à financer dès 2006 l'activité cinéma art et essai au Mac Orlan pour ne consacrer ce lieu emblématique qu'"à des spectacles et à des manifestations associatives", bien loin désormais des idéaux que la gauche municipale avait portés dans les années 80 à travers, à l'époque, une politique innovante et volontariste. Cette annonce de désengagement de la Ville de Brest apparaissait alors étonnante car début février 2005, dans un point presse, Jacques Quillien, maire-adjoint de la Rive-Droite tenait pourtant des propos rassurants sur l'avenir des projections de films d'art et d'essai au Mac Orlan, qualifiant le lieu "d'indispensable", évoquant son réaménagement et se montrant "favorable au maintien de l'activité cinématographique", tout en rendant cet espace "emblématique" polyvalent avec l'accueil d'activités de quartiers.

Tractations

Tout laisserait croire que les élus auraient fait le choix de sacrifier cet équipement structurant de la Rive-Droite pour calmer des querelles d'épicier entre le multiplexe Liberté et les Studios (Groupe SOREDIC) dont les deux salles programment de l'art et essai. Sur sa propre initiative, Gérard Davoine (Pdg du groupe Ciné-Alpes), promoteur du multiplexe [fit évoluer] modifia son projet initialement prévu de 12 salles à 15 salles entrainant une capacité d'accueil supplémentaire de 500 places (3 salles devant être dévolues symboliquement à l'art et essai) renforcant ainsi sa mainmise sur l'offre cinématographique brestoise, ce qui semble avoir agacé Gérard Le Goffe, patron des Studios. L'on pouvait apprendre par la presse locale — bien que la commission départementale d'équipement commercial (CDEC) eut avalisé ce nouvel équipement de centre ville — que Gérard Le Goffe, patron des Studios, introduisait un recours auprès du tribunal administratif sur la base, selon ses dires, d'un vice de forme dans la procédure de validation du projet de multiplexe par la CDEC, ceci après avoir poliment refusé une offre de non agression commerciale d'une période de cinq années proposée par Gérard Davoine spécialiste des engagements non tenus, comme le laisse à penser l'expérience dijonaise du Pdg de Ciné-Alpes.

L'Art et Essai fête ses 50 ans ! Le Festival du Court de Brest fête ses 20 ans !

Appel

Le cinéma "vite consommé, vite jeté" serait t-il dorénavant la seule alternative possible à Brest en matière d'offre cinématographique ? Dans ce paysage de paupérisation et de globalisation de l'offre culturelle, face à la résignation des élus vis à vis du rouleau compresseur ultralibéral que représente le multiplexe, il appartient désormais aux Brestois et aux cinéphiles de se mobiliser afin que le rideau ne tombe définitivement sur l'écran de la salle municipale du Mac Orlan et qu'un cinéma différent puisse encore avoir droit de cité dans la ville du Ponant. ★ Isabelle Camps et Chris Perrot

Ce qui est sûr, c'est qu'à Brest on aura le cinéma qu'on mérite.

Et si notre conception du ciné ressemble à autre chose qu'un siège confortable avec du pop-corn, il va falloir la défendre !

On peut signer la pétition sur le site internet :

cinemacorlan.free.fr

mobilisation ?

>*suite de la page 1*

C'est donc dans ce contexte qu'on apprend par la presse que la municipalité de Brest décide de fermer la seule salle d'Art et d'Essai municipale, le Mac Orlan, pour la transformer en salle polyvalente !

Visiblement, il n'aura pas fallu attendre longtemps avant de voir les effets pervers du Multiplexe...

Et pourtant !

Pourtant, une cité à vocation universitaire telle que Brest, peut-elle se permettre de lacher sa salle Art et Essai ?

Imagine-t-on qu'une salle privée telle que Les Studios, peut remplacer une salle associative ou municipale ?

Pense-t-on sérieusement qu'une salle polyvalente accueillant de manière anecdotique du cinéma puisse prétendre défendre le cinéma ?

Le grand écran du Mac Orlan est-il vraiment un luxe en regard des deux petits écrans des Studios, au moment même où beaucoup saluent le confort du Multiplexe ?

Estime-t-on que l'Art et Essai aurait eu la moindre chance il y a 50 ans, sans une politique réellement volontariste ?

Non.

2005 sera une belle fête du ciné d'Art et d'Essai à n'en pas douter.

Mais à Brest, on risque bien de n'en voir que la gueule de bois ! ★ **Lag**

définition

"*Les cinémas associatifs ou municipaux sont des lieux de rencontre et de vie, essentiels au dynamisme de la commune. Ce sont des lieux de réflexion et de débats essentiels à la citoyenneté, ce sont aussi des lieux de plaisirs et de découverte*" Armelle Huruguen, vice présidente du conseil général en charge de la culture.

BREST, CINEMA ET PEAU DE CHAGRIN

Une excellente initiative de la mairie...

Pour les formateurs, enseignants et étudiants, des formations gratuites, encadrées par des professionnels (CNC, FEMIS...), avaient lieu une fois par mois afin de décoder le langage de l'image, d'appréhender la construction de scénario et de retravailler cela auprès des élèves.

... Mais

Les formations dispensées par la mairie n'existent plus. Elles avaient lieu au MAC ORLAN et à l'Auberge de Jeunesse.

Triste bilan

Nous avons perdu deux cinémas (SIAM, CLUB), nous sommes en voie d'en perdre un troisième (MAC ORLAN) et ce au profit d'un Multiplex. Techniquement, nous pourrions nous satisfaire de ce changement (meilleur son, grand écran) mais humainement, au vu de la singularité de chacun, qu'en est-il ?

La position de la mairie de Brest vis à vis du cinéma a visiblement changé. Les Brestois ne sont pas associés à ce changement. Les Brestois ne sont pas contents. Réagissez Brestois ! ★ **David**

J'aime la vie, je vais au cinéma, je prend mon vélo et je pars visiter le finistère !

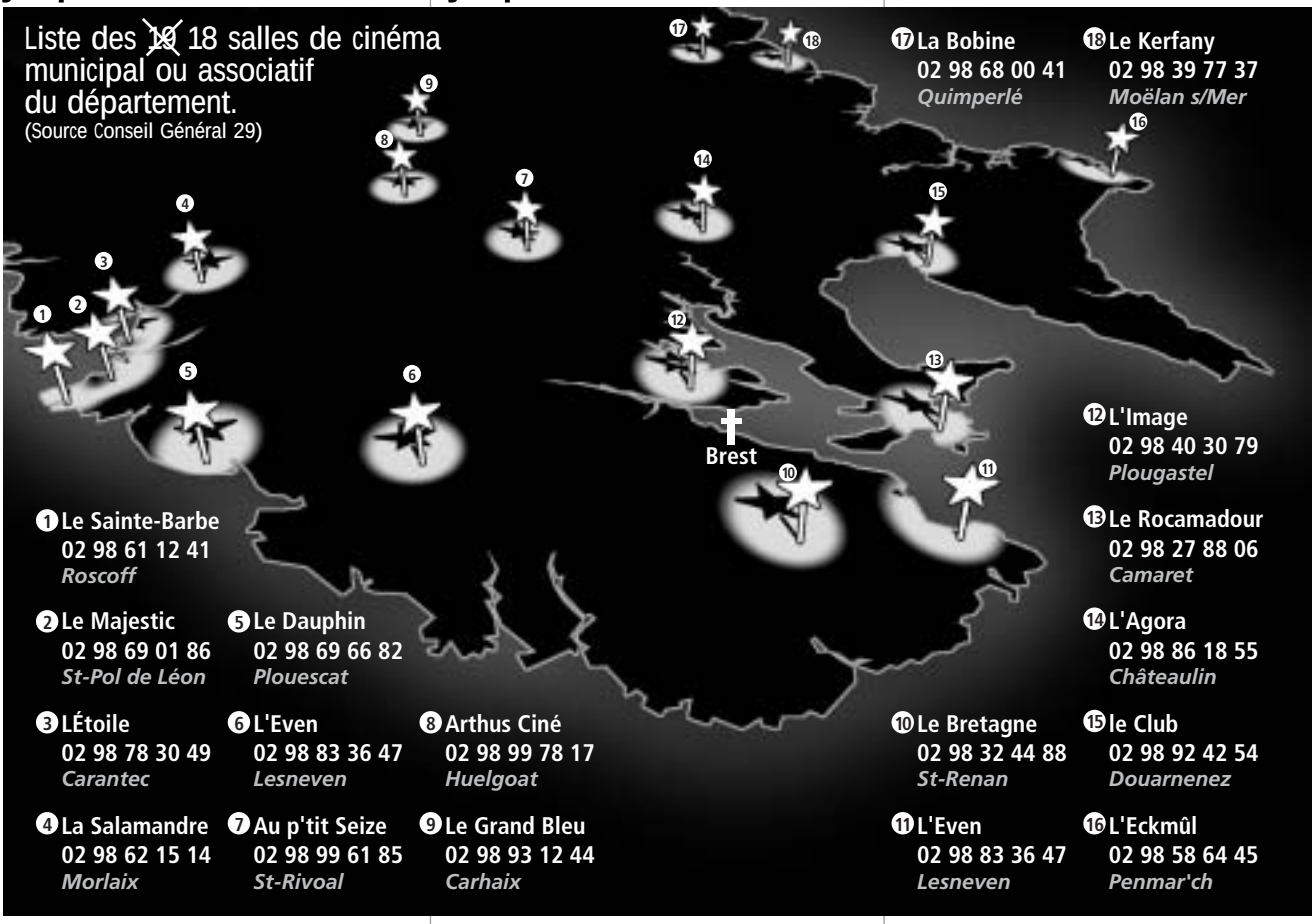

CINOCHE ou CINEMA

Au début, dans l'enfance ou l'adolescence, on va au « cinoche », on prend le film comme il vient, sans à priori, c'est un voyage très peu organisé.

On y va avec ses copains, sa fiancée, éléments périphériques qui peuvent vous ambiancer le plus triste navet. Bien sûr, à cet âge-là, on ne hiérarchise pas, on n'a même pas lu les critiques, on s'identifie un maximum aux héros et pour seul commentaire après-séance, on prolonge ou pas le scénario. On a vu des séries B qu'on prenait pour des chefs-d'œuvre (certains d'ailleurs sont devenus cultes), bref à cette époque aller au cinéma n'était que rarement une activité réflexive. Et pourtant ça nous transformait, ça nous travaillait, et à ce titre ça nous fabriquait culturellement.

Puis en devenant adulte (pour ceux qui s'y essayent), un clivage insidieux s'opère, celui d'un cinéma populaire, cinéma loisir, facile à voir et à comprendre, souvent américain et celui d'un cinéma d'auteur, promu œuvre d'art, novateur, créatif, plaque sensible révélant notre société, qui lui inviterait à penser, souvent accolé à une littérature spécifique (Cahiers du Cinéma) qui nous fait passer des identifications simples de notre enfance à la contemplation esthétique, commentée, analysée, hiérarchisée. On en devient « cinéphile », le Cinéma en majuscule prenant place au sein des autres aménagements culturels (théâtre, musique, peinture,...) qui nous aident si bien à nous « distinguer » entre nous.

Serions nous alors condamnés à choisir notre camp, à accepter cette dualité simpliste qui nous transforme soit en beaufs populistes soit en intellos tourmentés. Basta !!! Redevenons « adaptatifs », rentrons dans un multiplex pour voir une « connerie » terriblement bien faite dans un environnement adéquat terriblement kitch (on pourrait y exposer des bagnoles), sauvegardons des lieux ou des espaces plus confidentiels, plus adaptés à des rétrospectives, des créations, à des films qui suffisent à nous faire décoller sans un environnement d'aéroport.

La conclusion serait qu'à une production diversifiée réponde une pluralité identique des lieux et des modes de distribution. Ce qui deviendrait totalitaire serait de penser au pouvoir monopolistique d'un espace supposé accueillir toute forme de production. ★ **DD Rajjou**

liens utiles

Réseau des cinémas municipaux et associatifs du Finistère : *www.cinereseau29.org*

Association française des cinémas d'art & d'essai (AFCAE) : *www.art-et-essai.org*

Agence pour le développement régional du cinéma : *www.adrc-asso.org*

Centre National de la Cinématographie : *www.cnc.fr*

Festival du Film Court de Brest (Association Côte Ouest) : *www.filmcourt.fr*

Cinémathèque de Bretagne : *www.cinematheque-bretagne.fr*

Union des professionnels Films en Bretagne : *www.films-en-bretagne.com*

Rapport de Francis Delon sur les Multiplexes : *www.culture.gouv.fr/culture/actualites/rapports/delon/intro.htm*

Rapport de Daniel Goudineau sur la distribution des films en salles : *www.cnc.fr/goudineau/fsommaire.htm*

Associations des spectateurs des cinémas Utopia : *ascut.free.fr*

Association des Amis de l'Eldorado : *eldorado.dijon.free.fr*

Article de Didier Peron sur la labélisation Art& essai (Libération 14/09/05) : *www.liberation.fr/page.php?Article=323441*

(Liste réunie par Chris Perrot)

À voir au cinéma : "J'aime La Vie, Je Fais Du Vélo, Je Vais Au Cinéma" de Francis Fourcou. Le documentariste Francis Forcou part à la rencontre des exploitants qui tentent de résister à la puissance de feu des multiplexes, en proposant des alternatives artisanales et/ou citoyennes.

Et bien sûr, le site de la pétition pour le maintien de l'activité cinéma art et essai au Mac Orlan à Brest :

cinemacorlan.free.fr

s'abonner ?

C'est tout simple, en fait. Si vous pensez que "les mains libres" a sa place dans le débat public, qu'il propose des articles et des réflexions que vous ne trouvez pas ailleurs, que ce journal mérite d'exister et de grandir, alors n'hésitez plus : abonnez-vous ! Sans vous, il n'y aurait plus de "mains libres". Ben voilà.

je m'abonne pour 6 numéros

nom : _____

prénom : _____

adresse : _____

_____

Code postal : _____ **Ville :** _____

Abonnement simple : 10 €. Abonnement de soutien : 30 €. Souscription à partir de 50 € et plus. Vital !

Le prochain dossier :

La mort en travaillant... L'amiante.

les mains libres

Création : janvier 1986.

Directeur de la publication : Louis Aminot. Rédaction : Louis Aminot, Erik ar Du, Fabrice, Jean Pierre Kervella, Lag, David Marzin, Ty Pen, André Rajjou. Mise en page : Quartier libre. Illustrations : Nicolas Filloque. Photos : Sébastien Durand. Administration : "les mains libres", 4 rue Courbet - 29480 Le Relecq-Kerhuon.

CPPAP : 1107 P 10 900. ISSN : 1148-9529. Tirage : 1000 ex. Imprimerie spéciale. Dépôt légal : oct 2005.

Mail : ateliermainslibres@free.fr